

La Belgique, lasagne institutionnelle? Notre recette

Notre pays se distingue par une complexité institutionnelle rare qui rend l'action publique peu efficace. Une réforme s'impose.

ALAIN NARINX

Un «millefeuille» ou une «lasagne»: quels que soient vos goûts culinaires, vous trouverez une expression idoine pour qualifier les institutions belges. Dans tous les cas, la digestion s'annonce difficile. Au gré de l'Histoire et des fameux «compromis à la belge», notre pays est devenu très complexe, au point d'en arriver à un système souvent illisible et peu efficace, qui participe au sentiment de «failed state» (État défaillant), où personne n'est jamais responsable de rien et où la moindre décision dépend d'une homérique négociation entre une pléthore de mandataires publics. Essayez, pour rire, d'expliquer à un étranger que les Bruxellois n'ont rien à dire — ou presque — sur la gestion de l'aéroport de Bruxelles ou sur le ring routier ceinturant la ville car ils sont en fait situés dans une autre Région, en Flandre. Expliquez que la Ville de Bruxelles (donc la commune, mais pas la Région) veut construire un nouveau stade... dans une autre Région (à Grimbergen, en Flandre, en l'occurrence). Expliquez ce qu'est la Cocom (on rit sous cape). On pourrait continuer à citer de nombreux exemples...

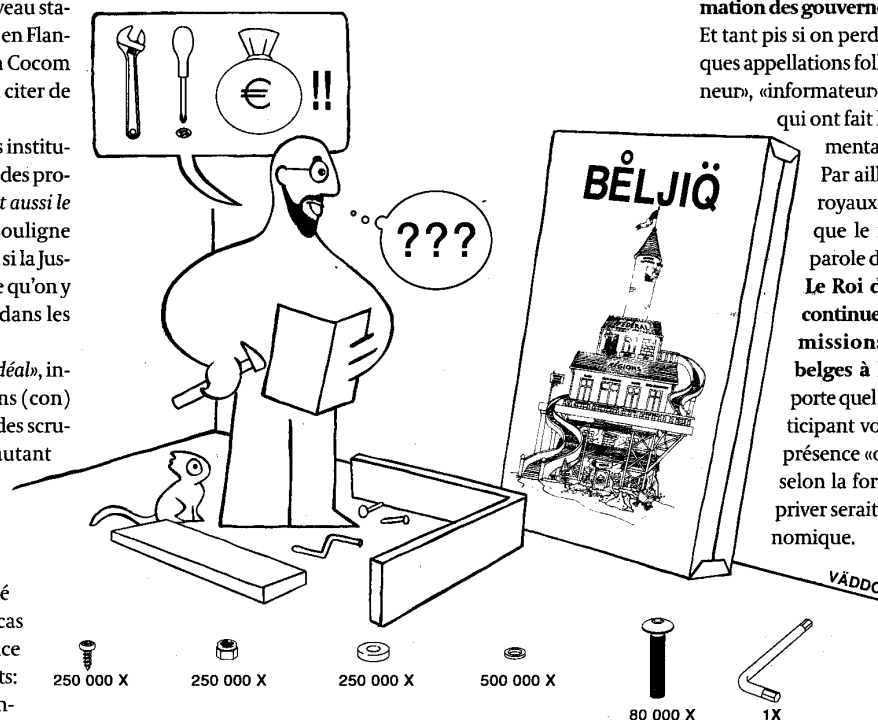
Pourtant, il serait erroné de croire que les institutions sont la seule voire la principale source des problèmes belges. «Des dysfonctionnements sont aussi le résultat de choix politiques ou budgétaires», souligne Pascal Delwit, politologue à l'ULB. Exemple: si la Justice est en déliquescence, c'est d'abord parce qu'on y a sous-investi plutôt que parce qu'elle est dans les mains du fédéral.

Par ailleurs, «il n'y a pas un modèle d'État idéal», indique Pascal Delwit. Unitaire, plus ou moins (con) fédéral, républicain ou monarchique, avec des scrutins majoritaires ou proportionnels: il y a autant de formes que d'État. C'est le produit de l'Histoire.

Vous pouvez dessiner les plus belles institutions du monde sur papier, leur bonne marche dépendra d'abord de la volonté politique de ceux qui les animent. Dans le cas de la Belgique, la question de son existence même n'a pas été évacuée. Rappel aux distraits: le premier parti du pays est une formation in-

dépendantiste et son objectif final n'a pas varié. Mis au «frigo», le communautaire pourrait refaire son apparition en 2019. Dire, comme les francophones l'ont souvent fait, ne pas être demandeur d'une réforme de l'État est une absurdité. D'abord car la situation actuelle peut et doit être améliorée. L'immobilisme n'est pas un progrès. Ensuite car ce silence laisse le champ libre, médiatiquement et électoralement, aux forces centrifuges (comme la N-VA) et pas aux voix fédéralistes. Tous les sondages indiquent que, même en Flandre, la scission du pays n'est pas l'option majoritaire. Nous sommes donc partis, pour redessiner la Belgique, de ce constat, avec en point de mire la volonté de faire fonctionner un État fédéral moderne et efficace. Osons!

Pascal Delwit et Vincent Laborderie, cités dans ce dossier, interviennent en tant qu'experts extérieurs. Ils ne partagent pas nécessairement l'ensemble des réformes proposées par «L'Echo».



LA MONARCHIE

Juste protocolaire

Soyons clair: une réforme de la monarchie est loin d'être une priorité nos yeux. Elle n'est pas la source de dysfonctionnements majeurs. Néanmoins, quitte à refonder la «maison Belgique», un coup de pinceau sur la royale façade est pertinent. Notre choix est d'aller vers une monarchie strictement protocolaire, expurgée de tout pouvoir (ou apparence de pouvoir) politique, garante ainsi d'une neutralité absolue. Concrètement, **les arrêtés ministériels ne doivent plus être co-**

tesignés par le Roi, mais par le président de la Chambre. **Le Roi ne joue plus de rôle consultatif lors de la formation des gouvernements fédéraux**. Et tant pis si on perd au passage quelques appellations folkloriques («dénormeur», «informateur», «facilitateur», qui ont fait le délice des commentateurs politiques. Par ailleurs, les discours royaux ne peuvent être que le reflet exact de la parole du gouvernement. **Le Roi doit en revanche continuer à participer aux missions économiques belges à l'étranger.** N'importe quel entrepreneur participant vous dira que cette présence «ouvre des portes» selon la formule éculée. S'en priver serait un non-sens économique.